

TdG 25.8.22

## Le citoyen Alain Berset a-t-il fait reculer Swisscom?

**Téléphonie mobile**  
Le conseiller fédéral a combattu un projet d'antenne 5G dans son village de Belfaux (FR) en 2018. Avec un succès qui étonne des militants.

C'est une affaire potentiellement gênante pour Alain Berset. Le conseiller fédéral et citoyen de Belfaux (FR) aurait joué un rôle actif dans l'abandon par Swisscom d'un projet d'antenne de téléphonie mobile dans la localité fribourgeoise. Il fait partie des quatre signataires d'une opposition virulente datant d'avril 2018, comme l'ont rapporté mercredi soir les sites internet du «Blick» et de «La Liberté».

Dans cette missive de trois pages, que nous avons pu consulter, Alain Berset et ses concitoyens avancent plusieurs arguments. L'emplacement choisi (proche d'une école et d'une crèche), la dégradation du paysage et du patrimoine bâti, mais aussi les éventuelles atteintes à la santé. «Les ondes électromagnétiques d'origine technologique, en particulier celles émanant de la technologie pour la téléphonie mobile, ont des effets délétères sur l'humain et l'animal», lit-on.

Venant du ministre de la Santé, cette affirmation a de quoi surprendre, alors que le déploiement de la technologie de dernière génération (5G) suit son cours en Suisse. Le collectif Stop 5G Glâne, en tout cas, s'en délecte. L'installation projetée à Belfaux il y a quatre ans était de type 4G, mais aurait pu par la suite être transformée en antenne 5G, souligne

sa présidente Chantal Blanc, interrogée par «Blick». L'épisode fribourgeois constitue donc une rare victoire pour les militants anti-5G.

Chantal Blanc nous confie son étonnement: Swisscom a laissé tomber «mollement et facilement» l'antenne en question, «sachant que l'opérateur aurait pu pousser jusqu'au tribunal en vue d'avoir gain de cause». C'est elle qui a alerté les médias, à quelques jours d'une séance de commission parlementaire sur le sujet à Berne.

### «Inadéquat»

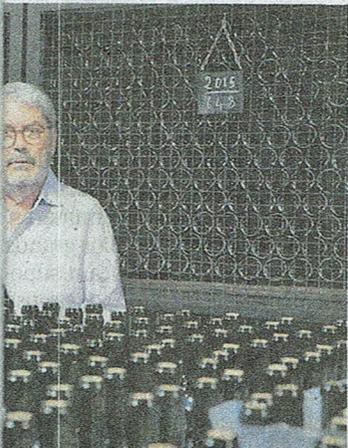
Reste à savoir si l'intervention personnelle d'Alain Berset a réellement été décisive. Chef de la communication du Département fédéral de l'intérieur, Christian Favre assure que non. L'opposition, rappelle-t-il au «Blick», a été faite dans le cadre d'une procédure de mise à l'enquête publique. «Elle s'appuie essentiellement sur le fait que l'emplacement retenu pour la construction était jugé inadéquat.» En matière de santé, le conseiller fédéral se serait contenté d'indiquer que «le bon respect des normes de rayonnement est essentiel, car il permet d'écartier tout risque pour la santé, comme c'est le cas actuellement».

Swisscom estime de son côté que la signature du ministre socialiste n'a joué aucun rôle dans la mise à l'écart du site de Belfaux. «Nous avons changé de site en raison d'un préavis négatif du Service des biens culturels, répond la porte-parole Alicia Richon à «Blick». La présence du domicile d'Alain Berset dans la zone concernée n'a en rien influencé le projet.»

Patrick Monay



ctares.



ltive des cépages de syrah, etit verdot.